



Etablissement Catholique
d'Enseignement
Maternelle – Ecole – Collège
Lycée Polyvalent

COLLEGE LA SALLE
Adresse postale : BP 50165 – 84008 AVIGNON CEDEX 1
Tél. : 04.90.14.56.56 - Fax : 04.90.14.56.66

La Salle Avignon site Centre-Ville :
9 Rue N.D. des Sept Douleurs - AVIGNON

La Salle Avignon site Montalembert :
27 Boulevard Montesquieu – AVIGNON

Circulaire de rentrée des classes 2022

A LIRE TRES ATTENTIVEMENT ET A CONSERVER

Chers Collégiens, Chers Parents,

Il faut déjà penser à la prochaine rentrée scolaire.

L'objet de ce courrier est de vous apporter toutes les informations utiles.

Toute l'équipe éducative de l'ensemble scolaire La Salle-Avignon se joint à nous pour vous souhaiter un bel été.

Le Chef d'Etablissement,
J. PICARD

Directeur adjoint du collège site Montalembert,
D. COTTA



Site Centre-ville : 9 Rue N.D. des 7 Douleurs - **Site Montalembert :** 27 Bd Montesquieu - **Site St Géniest :** 1 Chemin de St Géniest
Adresse postale : BP 50165 - 84008 AVIGNON CEDEX 1 - Tél. : 04.90.14.56.56 - E-mail : direction@lasalle84.org

Site web: www.lasalle84.net

INFORMATIONS GENERALES

◇ Structures de l'établissement

- Chef d'Etablissement coordonnateur
- Directeur adjoint au chef d'Ets du collège site Montalembert
- Secrétaire de Direction
- Secrétaire Collège site Montalembert
- Equipe pastorale

- Responsable vie scolaire site Montalembert

- Coordinateurs HPI (Haut Potentiel Intellectuel)

- Coordinatrice des échanges
- Responsable de la communication
- C.D.I. site Montalembert
- Référent culture
- Référente orientation
- Coordinateurs dispositif « oxygène »

- Référentes E3D

- Référente culture et E3D site Montalembert
- Responsable du pôle financier, économiste
- Comptable
- Responsable du pôle social, attachée de gestion
- Standard et Accueil
- Infirmerie
- Gérant restauration
- Chef cuisinier site Montalembert
- Service technique et sécurité

M. PICARD	picard@lasalle84.org
M. COTTA	cotta@lasalle84.org
Mme BERTRAND	bertrand@lasalle84.org
Mme GROH	secretariat.montalembert@lasalle84.org
Mme DA SILVA	dasilva@lasalle84.org
Mme GROGNET	i.grognet@lasalle84.org
Mme LACROUX	cpe.montalembert@lasalle84.org
Mme BERARD	berard@lasalle84.org
M. KUNST-MEDICA	kunstmedica@lasalle84.org
Mme CHAROLS	charols@lasalle84.org
M. LESPAGNOL	lespagnol@lasalle84.org
Mme CLAVEL	clavel@lasalle84.org
M. OLAWINSKI	olawinski1@lasalle84.org
Mme PASTORINO	pastorinom@lasalle84.org
M. CLIMENT	climent@lasalle84.org
M. TESTUD	testud@lasalle84.org
Mme CUADRAS	cuadras@lasalle84.org
Mme GOMIS	gomis@lasalle84.org
Mme LOZANO	lozanoi@lasalle84.org
M. MOLINER	moliner@lasalle84.org
Mmes GRANGIER	grangier@lasalle84.org
Mme CANTAGREL	cantagrel@lasalle84.org
Mmes GONZALEZ et MALAVAL	accueil@lasalle84.org
Mme COLLIGNON	collignonn@lasalle84.org
M. ALBALADEJO	
M. MOTILLA	
M. DUVAL et M. GARCIA	

N.B : le STANDARD fonctionne tous les jours de 07h30 à 18h30. L'établissement est fermé les samedis et dimanches.

◇ La tutelle Lasallienne

Sous tutelle Lasallienne, notre établissement est au service de l'Enseignement Catholique d'Avignon.

A la suite des Frères des Ecoles Chrétiennes, notre tradition éducative s'appuie sur l'esprit et l'œuvre de Saint Jean-Baptiste de La Salle. Nous sommes un lieu de travail, d'éducation et d'affirmation de la Foi Chrétienne

◇ Des Instances Indispensables à la vie de notre établissement

1 - L'A.P.E.L. (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) - Présidente : **Mme LINSOLAS.**

- ❖ est représentée au conseil d'administration de l'O.G.E.C,
- ❖ participe aux conseils de classes,
- ❖ s'investit dans l'aspect "festif" (loto, kermesse...), éducatif, pastoral et dans ses diverses commissions de travail
- ❖ peut également avoir un rôle d'animation et de réflexion au niveau de tous les parents,
- ❖ organise une rencontre annuelle pour son Assemblée Générale (le 20/09/2022 à 19h00)

2 - L'O.G.E.C. : (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) – Président : **M. CRET.**

L'OGEC gère l'établissement en lien avec le Chef d'Etablissement et son équipe. Chaque année en décembre, se tient l'assemblée générale.

◇ Bulletins et documents officiels

**Les bulletins scolaires des 3 trimestres seront dématérialisés en numérique.
Il n'y aura pas d'envoi papier, ils seront consultables sur Pronote.**

Fin du 1^{er} trimestre le 27 novembre 2022

Fin du 2^{ème} trimestre le 5 mars 2023

Fin du 3^{ème} trimestre le 6 juin 2023

◇ Professeur principal

Il est le principal interlocuteur pour les parents en ce qui concerne les problèmes scolaires (leçons, méthodes, organisation, résultats...).

Tout rendez-vous avec le professeur principal ou un professeur, doit être demandé **par écrit**, dans des délais raisonnables, sur le **carnet de correspondance** ou **via la messagerie Pronote**.

◇ Responsable de vie scolaire

Les familles devront s'adresser directement à **Valérie LACROUX** pour tout ce qui concerne la vie scolaire et les absences.

Pour signaler un retard, une absence, une demande de sortie anticipée, nous vous demandons de privilégier le mail : cpe.montalembert@lasalle84.org.

◇ Des activités, des animations

- entre 12h05 et 13h40 rencontres interclasses, activités diverses, documentation, bibliothèque...
- après 16h20 la semaine ou le mercredi après-midi, Association Sportive dont tous les élèves qui le souhaitent peuvent bénéficier.

◇ **L'assurance Scolaire** : l'établissement ayant souscrit un contrat de groupe, tous les élèves sont pris en charge pour la durée de l'année scolaire y compris les vacances. Cette assurance n'intervient qu'après la sécurité sociale et la mutuelle complémentaire des familles. A l'occasion de chaque **déclaration d'accident à l'infirmerie**, une feuille donnant toutes les précisions sera distribuée.

◇ **La demi-pension** : la facturation de la demi-pension est établie sur 4 repas par semaine

◇ **Les bourses du collège** : les dossiers de bourses doivent être constitués chaque année. L'imprimé sera remis aux élèves courant septembre. L'attribution est **soumise à un barème**. Les élèves **de 3^{ème}** qui poursuivront leur scolarité en lycée devront constituer le dossier de bourses pour l'année suivante en janvier 2023. Les barèmes seront distribués en janvier 2023 aux enfants.

◇ **Transports Scolaires** : certains abonnements de transports scolaires (bus ou train) et ce, quel que soit le régime de l'enfant, ouvrent droit à une subvention versée par le Conseil Général. Les imprimés peuvent être retirés auprès du Secrétariat Vie Scolaire (sauf pour les élèves domiciliés dans les Bouches du Rhône qui doivent eux-mêmes s'adresser à leur Mairie ou Conseil Départemental). Pour les lignes ORIZO (bus de ville), les imprimés doivent être retirés directement au bureau ORIZO.

◇ **Aides financières** : les familles bénéficiaires du R.S.A. doivent se signaler au Secrétariat du collège car certaines subventions départementales leur sont destinées.

Pour toutes difficultés financières ou demandes d'aides spécifiques, veuillez vous adresser par mail à M. MOLINER, Responsable du pôle financier.

RENTREE DES CLASSES

Pour les élèves de 6^{èmes}

JEUDI 1er SEPTEMBRE 2022

Le jour de la rentrée, les élèves viennent uniquement avec cartable, cahier de brouillon, trousse et 1 porte-vues (de 40 vues).

Pour les 6^{èmes}

- Accueil des élèves de 6^{ème} à 9h30 dans la cour.
- Réunion pour les parents de 6^{ème} de 10h00 à 11h00
- Horaires de la journée : 9h30-12h05 / 13h40-16h20

La restauration scolaire fonctionnera dès le 1^{er} jour.

Les classes de 6^{ème} ont été construites en tenant compte des trois choix de thème.

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

Pour les 6^{èmes}

- Accueil des élèves de 6^{ème} 8h00-12h05 (ateliers)
13h40-15h30

RENTREE DES CLASSES

Pour les élèves de 5^{èmes} / 4^{èmes} / 3^{èmes}

VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2022

Pour les 5^{èmes}, 4^{èmes} et 3^{èmes}

- Accueil des élèves entre 13h55 et 14h05.
- De 14h05 à 16h20 prise en charge par les professeurs principaux.

En ce qui concerne la constitution (*sous notre seule autorité*) des classes de 5^{ème} – 4^{ème} – 3^{ème}, nous avons reçu de nombreuses demandes de regroupement d'élèves dans une même classe. Vu la complexité des emplois du temps et des priorités pédagogiques nous n'avons pas pu répondre favorablement à toutes ces demandes.

Seuls les changements selon les options (LCA) ou les LV2 seront pris en compte le jour de la rentrée.

Pour les fournitures scolaires, consultez le site de l'établissement www.lasalle84.net espace parents collège

Horaires habituels du Collège

8h00-12h05 pour la matinée

13h40 -17h15 pour l'après-midi

Attention les élèves devront être présents cinq minutes avant le début des cours.

Une étude/garderie du soir est proposée pour tous les collégiens.

L'inscription est obligatoire. Le document concerné sera donné le jour de la rentrée et à restituer pour le lundi 5 septembre à Mme Lacroux.

L'étude fonctionne du lundi au vendredi de 17h25 à 18h15.

DEBUT DE L'ETUDE : LUNDI 5 SEPTEMBRE 2022

CALENDRIER DES CONGES SCOLAIRES - ANNEE 2022-2023 :

- Congés de Toussaint :	du vendredi 21/10/22 après la classe	au lundi 07/11/22 au matin
- Congés de Noël :	du vendredi 16/12/22 après la classe	au mardi 03/01/23 au matin
- Congés d'hiver :	du vendredi 10/02/23 après la classe	au lundi 27/02/23 au matin
- Congés de printemps :	du vendredi 14/04/23 après la classe	au mardi 02/05/23 au matin
- Pont de l'ascension :	du mercredi 17/05/23 après la classe	au lundi 22/05/23 au matin
- Congés d'été :	En fonction des contraintes ministérielles.	

JOURNEES SUPPLEMENTAIRES MOBILES

Armistice de 1918	vendredi 11 novembre 2022
Pâques	lundi 10 avril 2023
Armistice	lundi 8 mai 2023
Pentecôte	lundi 29 mai 2023

ACOMPTE et PRELEVEMENTS

➤ N'oubliez pas de régler votre acompte au mois de septembre ←

Paiement mensuel : l'acompte est à verser courant septembre 2022. Il doit correspondre à un mois si vous avez opté pour le paiement mensuel.

	PAIEMENT MENSUEL
Scolarité	115,50 €
Scolarité + ½ pension 4 jours	203,50 €

La **facture annuelle sera éditée durant le mois de septembre 2022.**

L'échéancier en bas de facture tiendra compte des paiements déjà effectués avant l'édition de la facture (acompte versé en septembre 2022 et arrhes versées lors de l'inscription ou la réinscription).

Prélèvement automatique mensuel : ne faites pas de chèque : le 1^{er} prélèvement sera effectué vers le 05/09/22.

MANUELS ET MATERIEL SCOLAIRES

Les manuels scolaires nécessaires, le **cahier de textes et de correspondance propre au collège**, les **cahiers de TD** ainsi que le **T-shirt pour l'EPS** sont fournis par l'établissement à tous les élèves du Collège le jour de la rentrée.